

DÉPARTEMENT DU LOIRET

\*\*\*\*\*

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :

68

DÉLIBÉRATION N°

30/2025

Membres présents :

43

Nombre de pouvoirs :

5

SÉANCE DU

09 décembre 2025

Nombre de votants :

48

Date de convocation : 02 décembre 2025

Date d'affichage : 12 décembre 2025

Le neuf décembre deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle Girodet au siège de l'agglomération Montargoise à Montargis en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** MMES et MM.

CCCFG : COUTEAU Evelyne, DEPRUN Alain, DE WILDE Florent, DUCARDONNET Alexandre, FEVRIER Albert, GOISET Magali, LEROY Daniel, MARTIN Valérie, MOREAU Philippe, ROBINEAU Isabelle, WURPILLOT Stéphanie.

3CBO : BETHOUL Christophe, BURON Jocelyn, CHEVALIER Jean Luc, CORBY-GUÉNÉE Catherine, HAMON Stéphane.

CC4V : BERNARD Françoise, BERTHAUD Jean, FACY Joël, GADOIS Céline, NÉRAUD Frédéric.

AME : BASCOP Valérie, BILLAULT Jean Paul, CARNEZAT Marie-Laure, CHARLES Valerie, CHRISTODOULOU Alexis, COULON François, DE LAPORTE Hélène, DEMAUMONT Franck, DESRUMAUX Vincent, DUCHENE Jean Marie, DUPATY Gérard, GADAT KULIGOWSKI Brigitte, GAILLARD Michel, GODET Eric, LAVIER Jean Charles, LELIEVRE Gérard, LEON Fabien, LORENTZ Gérard, MAUDUIT Maurice, RAMBAUD Christophe, PONLEVE LAURENT Christiane, TOURATIER Claude, VAREILLES Philippe.

PARTENAIRES : MAYSTRE Chrystelle.

**ABSENTS EXCUSÉS :** MMES et MM.

CCCFG : BOUTRON Thierry, FOUASSIER Claude, JOBET Yohan, MARTINON Pierre, WURPILLOT Stéphanie.

3CBO : GAUDY Christophe, LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine, PIGOT Pierrick.

CC4V : DHAMS Hélène, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, LEROY Angélique.

AME : BOUQUET Christophe, BOURILLON Christian, BOUSCAL Fabrice, DIGEON Benoît, FAURE Cyril, GABORET Grégory, GUERIN Régis, JOLIVET Thierry, MANAI AHMADI Asma, TERRIER Charles.

**POUVOIRS :** Madame Chantal LAMIGE-ROCHE a donné pouvoir à Madame Céline GADOIS, Monsieur Charles TERRIER a donné pouvoir à Monsieur Fabien LEON, Monsieur Benoît DIGEON a donné pouvoir à Monsieur Philippe VAREILLES, Monsieur Fabrice BOUSCAL a donné pouvoir à Madame Valérie Charles, Monsieur BOUQUET Christophe a donné pouvoir à Monsieur Gérard DUPATY, Monsieur Gérard LARCHERON a donné pouvoir à M. Frédéric Néraud.

**Secrétaire de séance :** Madame Valérie Martin, déléguée de la Communauté de Communes Forêts en Gâtinais.

REÇU EN PREFECTURE

le 11/12/2025

Application agréée e-legalite.com

99\_DE-045-200086643-20251209-DELIB30\_202

**Sollicitation de l'aide de l'Etat dans le cadre du fonds vert PCAET pour le parcours de sensibilisation à l'alimentation durable 2026**

---

VU la délibération n° 11/2025 relative à l'adoption du Projet Alimentaire Territorial (PAT) Gâtinais montargois 2025-2030 et demande de reconnaissance en tant que PAT opérationnel (niveau 2) au Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire adoptée en Comité Syndical du 06 février 2025 ;

VU la reconnaissance de niveau 2 du PAT Gâtinais montargois par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire accordée en comité de sélection du 28 avril 2025 et le courrier l'attestant reçu le 22 juillet 2025 ;

**Monsieur le Président rappelle** que le territoire Gâtinais montargois, en s'engageant auprès du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire dans la demande de reconnaissance de niveau 2 de son PAT, s'est engagé à mettre en œuvre son plan d'actions 2025-2030 et à respecter les objectifs 2030 fixés.

**Monsieur le Président précise** que concernant ces objectifs, l'indicateur d'impact choisi sur la thématique d'éducation à l'alimentation durable est le nombre de personnes concernées par les actions du PAT en matière d'éducation à l'alimentation durable. L'objectif à atteindre en 2030 est de 500 personnes.

**Monsieur le Président précise** que l'axe « Sensibilisation et Éducation au bien-manger » du PAT a été initié au cours du premier semestre 2025 par l'animateur du PAT avec la dispense de 13 ateliers de sensibilisation ayant accueillis 92 participants.

**Monsieur le Président indique** que la mission de l'animateur du PAT n'est pas de réaliser chacune des actions mais de les initier.

Ainsi, pour l'année 2026, le PETR Gâtinais montargois souhaite soutenir le développement d'initiatives innovantes encourageant les habitants du Gâtinais montargois à adopter des pratiques durables en matière d'alimentation.

Le PETR Gâtinais montargois recherche des prestataires capables d'animer des interventions au sein de communes et/ou associations locales du territoire.

La finalité souhaitée est la proposition de 4 ateliers et la réalisation de 20 séances d'animation sur le territoire durant l'année :

- 1 séance par trimestre et par intercommunalité pour chaque atelier = 16 séances régulières
- 1 séance supplémentaire par atelier à réaliser dans le cadre d'évènements = 4 séances événementielles

**Monsieur le Président indique** qu'un appel à candidatures sera diffusé afin de trouver ces prestataires.

**Monsieur le Président indique** que le montant prévisionnel du projet est de 16 500 € TTC.

**Monsieur le Président précise** qu'un financement est possible par l'État dans le cadre du Fonds vert PCAET. Cette aide pourrait couvrir 80% des dépenses et s'élever à 13 146€.

REÇU EN PREFECTURE

le 11/12/2025

Application agréée e-legalite.com

99\_DE-045-200086643-20251209-DELIB30\_202

Il est donc proposé à l'Assemblée de,

**ADOPTER** le projet de création d'un parcours de sensibilisation à l'alimentation durable pour l'année 2026,

**SOLLICITER** une aide de l'État dans le cadre du Fonds vert PCAET pour la création d'un parcours de sensibilisation à l'alimentation durable,

**AUTORISER** le Président à signer tous les documents afférents à ce projet.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ADOPTE** le projet de création d'un parcours de sensibilisation à l'alimentation durable pour l'année 2026,

**SOLLICITE** une aide de l'État dans le cadre du Fonds vert PCAET pour la création d'un parcours de sensibilisation à l'alimentation durable,

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à ce projet.

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,  
Frédéric NÉRAUD

